

N° 2019/04
mai



SACS JAUNES

10, 24 mai

Semaine impaire

Sacs à retirer
en mairie ou
au bureau de Poste

DECHETS VERTS
La tournée du 1^{er}
mai est repoussée
au 03 mai

Tous les mercredis
(sortir la veille)

MAIRIE DE SAINT LEGER PRES TROYES : Ouverture du secrétariat :
lundi 10h-12h, mercredi 8h-12h, jeudi 13h30-18h - Tél 03.25.41.73.78
mail : mairie-de-st-leger-pres-troyes@wanadoo.fr

BUREAU DE POSTE : ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 11h – mardi de 13h30 à 16h – jeudi de 15h30 à 18h et samedi de 10h à 12h15. Tél 03.25.41.73.73

Infos de la municipalité

Samedi 04 et 05 mai : Le Monde civil et militaire de 1939 à 1945 : programme détaillé sur flyer dans votre boîte aux lettres

☞ **Expositions « Philippe Kieffer ; un héros du débarquement » et l'ONAC « Vers la victoire, la France au combat de 1949 à 1945 – de la Normandie à Paris – de la Provence à l'Alsace – la fin des combats en France et en Allemagne » :** salle Jean Phocion samedi 04 mai de 11h30 à 18h et dimanche 5 mai de 11h à 17h : entrée gratuite organisée par la Bibliothèque municipale

Mardi 7 mai de 14h à 18h : salle Jean Phocion : l'ADMR présente des activités gratuites animées par des prestataires professionnels aux personnes de 60 ans et plus : gratuit : venez chercher tous les renseignements.

Mercredi 8 mai à 9h30 : commémoration de la Victoire de 1945 au Monument aux Morts (rendez-vous à 9h15 dans la cour de la mairie) – vente de bleuets de France.

Vendredi 24 mai à 19h30 : sous la halle sportive : Fête des voisins : inscrivez-vous à l'aide du coupon ci-dessous et venez passer une agréable soirée

Jeudi 30 mai à 12h30 : barbecue organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers. Merci de vous inscrire avant le 15 mai auprès du Chef de Corps Francis THIEFAINE au 06.99.28.96.46 ou auprès de Myriam BOUTEYRE au 06.48.13.33.02.

Fermeture du bureau de poste :

Vendredi 31 mai et samedi 1er juin

Elections européennes : 26 mai de 8h à 18h afin d'élire 79 députés européens représentant la France au Parlement européen (listes nationales)

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Comme indiqué dans le journal communal, la gouvernance du service des eaux a été transférée au SDDEA au 1^{er} janvier 2019. Ceci implique différentes modifications de notre système :

Relève des compteurs : Elle sera effectuée par un agent du SDDEA. Les dates seront communiquées soit par affichage soit sur la prochaine feuille verte et sur le site internet. Votre compteur devra être accessible.

Budget : il sera fait en relation avec le SDDEA et tiendra compte de toutes les modifications incluses dans la compétence. Ceci entraînera une augmentation inévitable du tarif de l'eau, dès cette année et nous vous en tiendrons informé dès l'adoption du budget.

RENTREE SCOLAIRE 2019/2020 INSCRIPTIONS

Mardi 14 mai de 7h30 à 19h
Bureau du Directeur

Ecole maternelle : 13 rue de la Planche

Se munir : carnet de santé de l'élève, justificatif de domicile, livret de famille, jugement de divorce (si besoin), dérogation acceptée par une mairie du RPI (si besoin). Pour tout renseignement : Mr Dominique BURGEVIN : 06.85.25.65.18 ou école 03.25.41.91.98.

FOOTBALL – STAGES ESTAC –gratuits-

Il reste 2 places (semaine du 22 au 27 juillet et 1 place du 05 au 10 août. Feuilles d'inscription en mairie avant le 10 mai délai impératif : Renseignement sur internet : stage.estac.fr. (valeur 550€)

Au Jardin des Saveurs 53 rue de Pelletier

Profitez d'un moment agréable et gourmand pour découvrir le goût de nos productions locales. Venez cueillir des fraises du lundi au samedi de 9h à 11h et de 17h à 19h. Des affiches seront apposées pour vous informer de la date d'ouverture. 06.45.68.38.60.

Nathalie JACQUOT, NATUROPATHE Nutrition, réflexologie, géobiologie, yoga des sons, gestion du stress, ateliers..

Sur rendez-vous à son cabinet
32 rue de la Planche : 06.28.89.45.37
mail : njnaturo@gmail.com

Vous pouvez consulter sa page facebook : NJ naturo : tarif et actualité. Un soin auriculothérapie offert avec votre première consultation en naturopathie

FETE DES VOISINS

Vendredi 24 mai à 19h30

Sous la halle sportive et de Loisirs

Afin de rassembler le maximum de personnes et puisque nous sommes tous des voisins, le Comité des Fêtes organise ce rassemblement. Chacun vient avec son repas pour lui ou pour partager, ses couverts, sa boisson. Le Comité installe les tables et les bancs et OFFRE l'apéritif à 19h30.

**INSCRIPTION à retourner à la mairie
avant le 20 mai**

M _____
Participera (rond) à la fête des Voisins
Nombre de personnes : _____